

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1856 à 1877

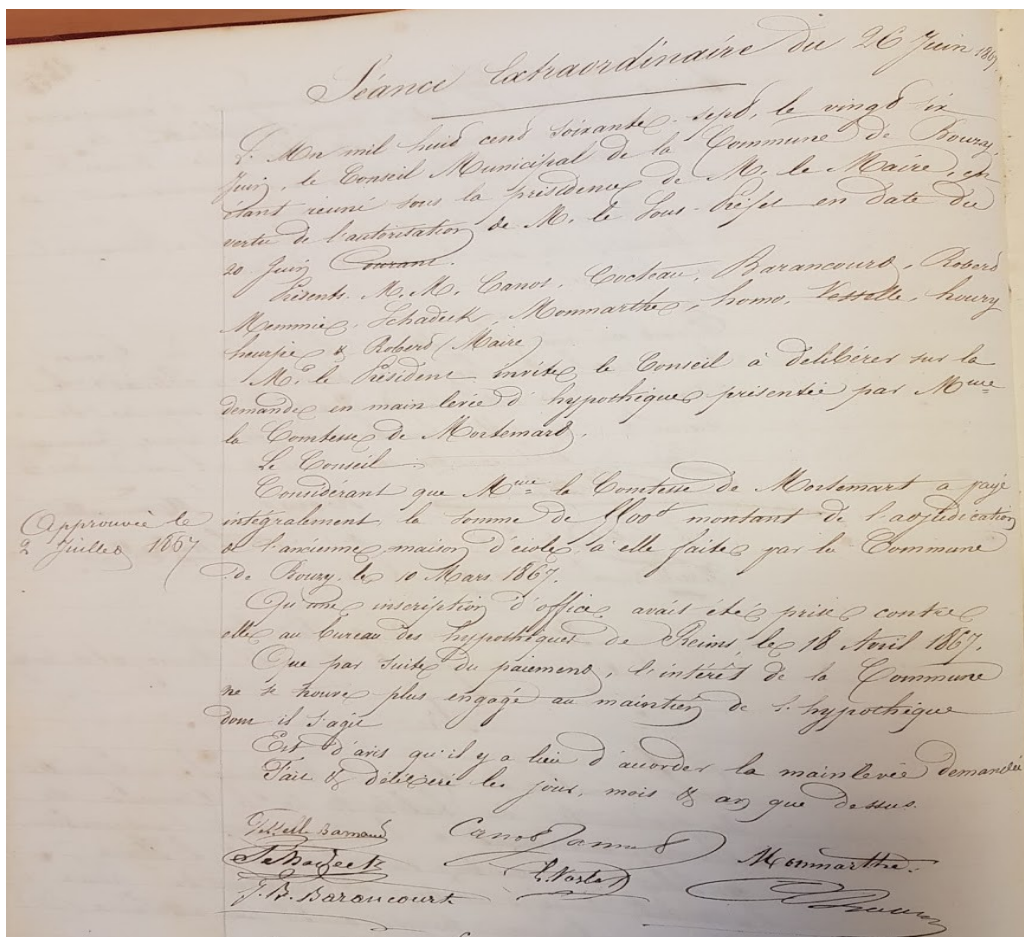
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17681

-0-

fiche n°93

26 juin 1867 – Délibération relative à la levée d'hypothèque présentée par la Comtesse de Mortemart concernant l'adjudication de l'ancienne maison école



« L'an mil huit cent soixante sept, le vingt six juin, le conseil municipal de la commune de Bouzy, étant réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, en vertu de l'autorisation de Monsieur le Sous-Préfet en date du 20 juin courant.

Présents Messieurs Canot, Cocteau, Barancourt, Robert Memmie, Schadeck, Monmarthe, Homo, Vesselle, Houry-Heurpé et Robert (Maire).

Monsieur le président invite le conseil à délibérer sur la demande en main levée d'hypothèque présentée par Madame la Comtesse de Mortemart.

Le conseil,

Considérant que Madame la Comtesse de Mortemart a payé intégralement la somme de 5 500 francs, montant de l'adjudication de l'ancienne maison d'école, à elle faite par la commune de Bouzy, le 10 mars 1867 ;

Qu'une inscription d'office avait été prise contre elle au bureau des hypothèques de Reims, le 18 avril 1867,

Que par suite du paiement, l'intérêt de la commune ne se trouve plus engagé au maintien de l'hypothèque dont il s'agit ;

Est d'avis qu'il y a lieu d'accorder la main levée demandée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus »